

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Pente à neige	Parc Ignace-Bourget	<p>Du 14 au 21 décembre 2017, les jeudis et vendredis, de 16 h à 22 h, les samedis et dimanches, de 8 h à 22 h</p> <p>Du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018, de 8 h à 22 h</p> <p>Du 8 janvier au 2 mars 2018, les jeudis et vendredis, de 16 h à 22 h, les samedis et dimanches, de 8 h à 22 h</p> <p>Du 3 au 12 mars 2018, de 8 h à 22 h</p> <p>Du 13 mars au 30 avril 2018, les jeudis et vendredis, de 16 h à 22 h, les samedis et dimanches, de 8 h à 22 h</p> <p>Les 25 janvier, 12 février, 30 mars et 2 avril 2018, de 8 h à 22 h</p>
Carnaval d'hiver	Parc de Griffintown St. Ann	11 janvier 2018, de 14 h à 23 h

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 7 décembre 2017

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut